



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

OCVS organisation cantonale
valaisanne des secours
KWRO 144
kantonale walliser
rettungsorganisation

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

21 mai 2012

Le service d'ambulances Alpha-Rhône de Martigny repris par l'Hôpital du Valais/RSV

(IVS).- L'Hôpital du Valais/RSV reprend le service d'ambulances de la région de Martigny, d'Entremont et du haut du district de Saint-Maurice assuré jusqu'ici par la société privée Alpha-Rhône SA. Cette dernière a dû renoncer à assurer son mandat à cause de difficultés financières. Le Département des finances, des institutions et de la santé (DFIS) et l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) sont satisfaits d'avoir trouvé une solution qui permette de garantir la continuité du service ambulancier dans cette région.

Devant les difficultés financières de la société privée Alpha-Rhône SA, chargée par la planification cantonale d'assurer le service d'ambulances dans la région de Martigny, d'Entremont et du haut district de Saint-Maurice, le DFIS a chargé l'OCVS de prendre les mesures utiles afin d'assurer la continuité et la pérennité du service ambulancier dans la région et de préserver les intérêts des employés de la compagnie.

Le Conseil d'administration de l'OCVS a évalué de manière détaillée les garanties fournies par les repreneurs potentiels d'Alpha-Rhône SA. Il a proposé d'octroyer le mandat assuré jusqu'ici par cette société privée à l'Hôpital du Valais/RSV. Celui-ci offre les meilleures garanties en termes de qualité des prestations, de continuité de la prise en charge, de maintien des conditions de travail pour le personnel déjà engagé, ainsi que de pérennité financière.

Sur préavis de l'OCVS, le DFIS a donc octroyé une autorisation de pratique à l'Hôpital du Valais/RSV pour exploiter le service d'ambulances de la région de Martigny, d'Entremont et du haut district de Saint-Maurice, tel que reconnu dans la planification cantonale des secours.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à :
Me Pierre-André Veuthey, président du Conseil d'administration de
l'Organisation cantonale valaisanne des secours - 027/ 722 21 12**

